

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents** : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés** : Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à M. Vivek SINGH, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

**Absents** : M. Manoël DUDOUIT, M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance** : Mme Martine SAVARY

**Date de convocation** : 11 mai 2022

**Date d'affichage** : 30 mai 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 4

Votants : 24

**Délib. n°2022-046 : Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) - demande de subvention pour la création de sanitaires publics aux Jardins de la Gare**

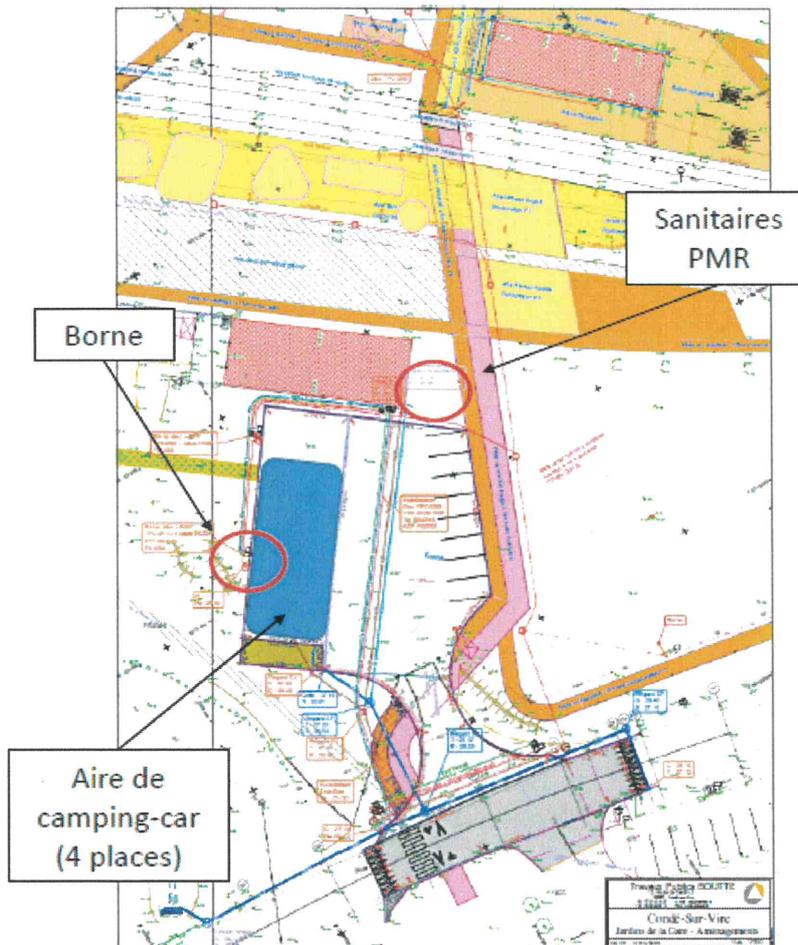
La commune propose de solliciter une aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) pour la création de sanitaires publics aux Jardins de la Gare.

Entre 2019 et 2021, la commune a engagé d'importants travaux de requalification du site de l'ancienne gare en vue de la création d'un espace naturel de détente et de loisirs, appelé « Les Jardins de la Gare ». Depuis son inauguration en 2021, le site est devenu un pôle d'attractivité à proximité immédiate du centre-bourg, comprenant une aire de jeux pour enfants, un terrain de bicross, des agrès de fitness, un boulodrome, des tables de pique-nique et le bâtiment de l'ancienne gare transformé en point d'accueil du vélorail et du pôle ados de l'association BVE.

Le site souffre cependant de l'absence de toilettes publiques. Il existe bien des WC sur place, mais ils sont situés à l'intérieur du bâtiment du Vélorail et accessibles uniquement aux horaires d'ouverture de l'association. Pour pallier ce manque, la commune a fait le choix d'implanter sur site une cellule sanitaire automatique 7 m<sup>2</sup>, comprenant un WC aux normes PMR, un mur de 2 urinoirs inox et un local technique permettant la maintenance et l'approvisionnement du distributeur de papier.

L'objectif est d'offrir aux usagers un lieu d'aisance ouvert 24h/24 et maintenu propre en permanence. Les seules toilettes qui existent sur site ne sont accessibles que les jours d'ouverture du vélorail ou du pôle ados.

**Calendrier prévisionnel : juillet 2022**



Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- Approuver la création de sanitaires publics aux Jardins de la Gare au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous ;
- Solliciter l'attribution d'une aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour 2022 :

Dépenses	€ HT		Recettes		
Sanitaires publics	27 490 €	100%	Etat (DETR)	5 498 €	20%
			Agence de l'Eau Seine-Normandie	10 996 €	40%
			Autofinancement commune	10 996 €	40%
<b>TOTAL</b>	<b>27 490 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>27 490 €</b>	

Pour : 24      Contre :      Abstentions :

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
 Laurent PIEN

